

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 53**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY**

---

**OBJET**

Participation à Provence Promotion 2016

---

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche  
Service Etudes et Partenariats  
12323**

## PRESENTATION

Par délibération n°1 du 31 juillet 1998, le Conseil Départemental a entériné l'adhésion de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence (CCIMP) au Comité d'Expansion Économique "Provence 13 Développement". Le 28 septembre 1998, l'association adoptait une nouvelle dénomination : "Provence Promotion" témoignant de la volonté des deux partenaires de renforcer concrètement l'attractivité du territoire et de mener des actions énergiques pour y implanter de nouvelles entreprises.

L'association Provence Promotion compte 24 salariés et a son siège au 10 place de la Joliette, Atrium 10.5, Les Docks, 13567 Marseille Cedex 02.

Depuis le 30 juin 2014, sa présidence est revenue au Département pour 3 ans, avec une vice-présidence attribuée à la CCIMP.

## ACTIVITÉS DE L'AGENCE

Provence Promotion est principalement chargée de deux missions : favoriser les implantations d'entreprises et promouvoir les territoires des Bouches-du-Rhône. A cette fin, elle rassemble l'ensemble des acteurs du développement économique du département, les institutions territoriales et les partenaires opérationnels.

## BILAN 2015

L'adaptation des actions de l'Agence, mise en place en 2014, pour faire face aux transformations du territoire et aux évolutions du marché, a permis en 2015 des avancées stratégiques :

- Pour le Pôle Prospection : Les objectifs de projets et nombres d'emplois ont été atteints avec de très belles « signatures » de dimension mondiale sur le territoire (PEIKER, TIGER, PRESTO ENGINEERING). Fixé à 30, le nombre de missions a été porté à 55 (nationales et internationales) dont 12 en Amérique du Nord et Allemagne. Le nombre annuel de rendez-vous qualifiés s'est élevé à 606. Concernant la focalisation, 1111 contacts ont été établis (sur 700 prévus) avec 302 rendez-vous physiques.

60 dossiers ont été suivis par Provence Promotion, correspondant à 1806 créations d'emplois à trois ans, et 149 emplois sauvegardés, grâce au dossier exceptionnel de Mc Arthur Glen (600 emplois sur le village de marques à Miramas). Outre cette activité qui devrait drainer 2 millions de nouveaux visiteurs en Provence, d'autres projets sont aussi significatifs : Groupe ADF prévoit de diversifier son activité (fabrication de pièces chaudronnées) et de doubler son chiffre d'affaires (de 270 M€ à 400 M€ en 4 ans), PEIKER (leader dans les télécommunications) relocalise son siège à Aix-en-Provence, et DOOSAN BABCOCK qui vient de créer sa première filiale Energie à Aix-en-Provence.

- Pour la mission Partenariats – Développement : Les trois projets structurants du territoire (ITER, PIICTO et Henri Fabre) ont fait l'objet d'une présentation en juin

2015 à l'ensemble des bureaux Business France de la zone Europe, Asie, Moyen-Orient et Amériques.

L'ARII et les agences départementales ont créé un comité de direction « Attractivité » chargeant Provence Promotion du pilotage du groupe de travail « Ecosystèmes industriels et d'innovation ».

Egalement associée aux travaux de la Mission Interministérielle sur le volet de stratégie internationale de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agence a mobilisé 60 acteurs internationaux du territoire. Il en a résulté un document portant sur le positionnement économique de l'aire marseillaise dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales.

Enfin, elle a apporté sa contribution aux Etats Généraux de Provence sur l'attractivité du territoire à l'international.

- Pour le pôle Implantation : Les objectifs 2015 ont été remplis (30 tours de table organisés, 40 visites d'entreprises exogènes, 60 mises en relation Go Between et 40 projets Start-in-Provence sont en cours d'accompagnement.

Enfin, l'agence a réalisé les premiers outils communs aux différents territoires pour l'accueil des entreprises : 8 plaquettes « styles de vie » et 10 fiches de sites d'implantation pour les nouveaux arrivants.

- Pour le pôle Promotion : L'agence a renforcé ses actions de communication « récit client » et a remis 30 labels « Invest in Provence » à des sociétés récemment implantées. De plus, ses témoignages sur les différents supports (plaquettes, e-newsletters, publications site web et réseaux sociaux) et lors de différents événements (salons à Paris et à l'étranger) permettent de délivrer un message positif sur le territoire, son économie et ses atouts aux prospects désireux de s'implanter.

## **Plan d'actions 2016**

Ce plan d'action poursuivra les lignes directrices de la feuille de route 2015 et prendra en compte les inflexions suivantes:

- **Pour la mission développement**, le lancement à Londres avec l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation (ARII) du programme « Attract Talent » dans le cadre du projet French Tech Aix-Marseille, et la proposition d'un plan d'action attractivité économique pour Marseille Capitale européenne du Sport.

- **Pour la mission partenariats**, l'insertion d'au moins un des grands projets du département dans le nouveau dispositif d'orientation des projets étrangers de Business France, ainsi qu'une nouvelle feuille de route attractivité autour d'Iter.

- **Pour le pôle promotion**, l'extension de la campagne de « story telling générale » (récit client) autour des entreprises investissant dans le département, l'animation de la communauté « Invest in Provence » autour de témoignages vidéo comme pool d'investisseurs récurrents, la participation à des actions de promotion par projet : French Tech, Henri Fabre, PICTO, et à la campagne « Si vous saviez tout ce qui se passe ici » en collaboration avec la CCIMP.

- **Pour le pôle prospection**, la focalisation de 50 % des actions de l'agence sur les entreprises prioritaires dans les six secteurs cibles (économie numérique, distribution tourisme, logistique et services, industries duales, santé/bien-être, énergie/éco industrie), complétés d'un module « industries agroalimentaires » ; l'amorce d'une approche grands comptes ; un accord de représentation sur la Côte Ouest des USA.

- **Pour le pôle implantation**, un accompagnement des investisseurs via un extranet avec les 6 conseils de territoire de la métropole et les 3 intercommunalités du Pays d'Arles, ainsi qu'un déploiement des outils d'accueil : guides styles de vie pour les nouveaux arrivants, catalogue des offres de sites d'implantation, ingénierie des nouvelles incitations à l'implantation.

## PERSPECTIVES

Compte tenu de la loi NOTRE qui redistribue les compétences entre collectivités, le Département perd toute capacité à soutenir des structures de développement économique dès 2017.

Provence Promotion entre précisément dans ce cas de figure et ne pourra plus recevoir de contribution financière du Conseil Départemental sauf exception (notamment si l'agence propose des actions dans les champs autres que celui du développement économique).

La direction générale de Provence Promotion et les membres du bureau ont été informés. Un chantier est déjà ouvert pour changer la gouvernance de l'agence et ses sources de financement.

## BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le budget est conventionnellement bâti sur un équilibre des participations du Conseil Départemental et de la CCIMP. S'il a connu une augmentation en 2008, 2009 et 2010, afin de répondre à des besoins liés au retrait d'autres financements (Région et Europe) et au besoin de renouvellement des outils de communication de l'Agence, il a diminué en 2011 (-2%), en 2012 (-5%), en 2013 (-5%), en 2014 (-5%).

En 2015, le Conseil Départemental et la CCIMP ont chacun financé la structure à hauteur de 1 561 800 €

En 2016, sous l'effet de nouvelles contraintes budgétaires, les deux partenaires ramèneront leur propre participation à 1 328 000 € (- 15 %).

Dépenses en €	Recettes en €
Salaires, charges et impôts.....2 181 000	Conseil départemental .....1 328 000
Charges de fonctionnement.....536 000	CCIMP.....1 328 000
Actions Promotion.....765 000	Adhérents .....118 000
	MPM (French Tech et Henri Fabre).....125 000
	CPA (French Tech et Henri Fabre).....125 000
	Reports à nouveau.....458 000
<b>TOTAL.....3 482 000</b>	<b>TOTAL.....3 482 000</b>

## INCIDENCE FINANCIÈRE

Les dépenses seront financées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur la ligne 65-91-6568 dont la dotation est suffisante.

N° BA	Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement de CP
ASSO-EPA-000219	10 100	1012666	Provence Promotion 2016	65-91-6568	1 328 000 €

## PROPOSITION

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Monsieur le délégué au Développement économique et emploi, je vous propose de bien vouloir :

- vous prononcer sur l'attribution d'une participation de 1 328 000 euros à l'Agence de développement Provence Promotion, Comité d'Expansion Économique des Bouches-du-Rhône,
- en cas de décision favorable m'autoriser à signer la convention de partenariat jointe au présent rapport.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL